



TSXV: LOT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PUBLIE UNE MISE À JOUR SUR LE PROJET MONSTER LAKE, AU QUÉBEC

Montréal (Québec), le 1^{er} novembre 2017 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») a publié aujourd'hui les derniers résultats de son programme de forage réalisé à l'été 2017 à son projet en coentreprise Monster Lake, situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société présente les résultats d'analyse de trois forages au diamant totalisant 1 836 mètres réalisés en juillet dernier.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 et comprennent les principaux résultats suivants : (une carte en plan et une coupe longitudinale des trous de forage sont jointes à ce communiqué de presse)

Zone de cisaillement de Monster Lake, zone Mégane :

- **Trou de forage ML17-210 : 4,7 mètres d'une teneur de 2,14 g Au/t**
 - Comprend : 2,0 mètres d'une teneur de 3,03 g Au/t

Zone de cisaillement inférieure :

- **Trou de forage ML17-208 : 2,4 mètres d'une teneur de 7,42 g Au/t**
 - Comprend : 1,0 mètre d'une teneur de 16,51 g Au/t

Le programme de forage d'été 2017 était planifié pour vérifier les structures aurifères dans les secteurs accessibles en été. Le programme ciblait spécifiquement la minéralisation découverte dans une structure parallèle au corridor structural de Monster Lake (« CSML »), la zone de cisaillement inférieure de Monster Lake, de même que l'achèvement d'un forage de définition supplémentaire dans la zone Mégane située dans le CSML.

Les résultats du programme de forage ont permis de mieux délimiter la minéralisation découverte dans la zone de cisaillement inférieure et de définir davantage la zone Mégane.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a indiqué : « Ces nouveaux résultats d'analyse seront incorporés au modèle de gisement pour mieux comprendre le potentiel de ressources des zones Mégane et de cisaillement inférieure de Monster Lake. Le contexte structural suggère un potentiel favorable de découvrir des lentilles minéralisées supplémentaires le long de ce corridor structural majeur. »

Prochaines étapes

Au cours des prochaines semaines, un programme de forage pour l'hiver prochain sera planifié pour vérifier les extensions de la zone de cisaillement inférieure de Monster Lake et d'autres cibles structurales situées le long des structures importantes. Tous les résultats des programmes de forage précédents sont actuellement évalués afin de déterminer si une première estimation des ressources minérales est justifiée avant la fin de l'année.

À propos du projet Monster Lake

Les roches sous-jacentes du projet Monster Lake sont constituées de roches volcaniques archéennes de la formation Obatogamau et sont traversées d'un important corridor de déformation et de structures minéralisées contenant de l'or. Les forages historiques et l'exploration de TomaGold Corporation

(« TomaGold ») ont permis d'identifier un corridor minéralisé d'une longueur de quatre kilomètres le long duquel la majorité des indices aurifères associés ont été découverts jusqu'à maintenant, y compris la zone Mégane.

Le projet Monster Lake est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle d'une entente de coentreprise avec TomaGold. La Société détient un intérêt indivis de 50 % dans la propriété et détient une option d'acquérir un intérêt indivis additionnel de 25 %, pour un intérêt indivis total de 75 % dans le projet, si la Société investit 10 millions \$ CA supplémentaires dans le projet sur une période de 7 ans débutant le 1^{er} janvier 2015. Advenant une décision de la coentreprise de développer le projet ou si la coentreprise décide de déclarer la production commerciale, TomaGold aurait droit à un paiement supplémentaire de 1 million \$ CA. IAMGOLD s'est acquittée de ses obligations de la première année selon les modalités de la convention de participation conditionnelle.

Le 14 août 2017, IAMGOLD a souscrit à 27,7 millions de nouvelles actions ordinaires de TomaGold représentant 19,98 % des actions ordinaires en circulation de TomaGold. Les actions ordinaires ont été achetées au prix de 0,09 \$ par action ordinaire totalisant un prix d'acquisition global de 2,5 millions \$ CA. Avant l'acquisition, IAMGOLD ne détenait aucune action ordinaire de TomaGold.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans ce communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »).

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géologue professionnelle, directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait au type de minéralisation rapportée ici. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans le présent communiqué.

L'échantillonnage et les données de titrages des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. La moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les échantillons sont transportés dans des sacs scellés au laboratoire de préparation d'échantillons au laboratoire ALS Minerals à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS Minerals traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne (g/t), une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

Au sujet de Corporation TomaGold

Corporation TomaGold est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de propriétés minières aurifères. TomaGold vise à développer des propriétés à haute teneur aurifère à l'aide de grandes sociétés minières afin d'optimiser ses chances de découverte et de minimiser son risque d'exploration. Elle a présentement une entente de coentreprise avec IAMGOLD Corporation pour le projet Monster Lake et avec Goldcorp Inc. pour la propriété Sidace Lake, ainsi qu'avec Goldcorp Inc. et New Gold Inc. pour la propriété Baird. TomaGold possède des participations dans six propriétés aurifères dans le nord du Québec : Monster Lake, Winchester, Lac-à-l'eau jaune, Monster Lake Est, Obalski et Lac Cavan, situées à proximité du camp minier de Chibougamau. Elle possède également une participation de 39,5 % dans la propriété Sidace Lake et de 24,5 % dans la propriété Baird, situées à proximité du camp minier de Red Lake en Ontario. Finalement, elle détient une option d'acquérir une participation de 70 % dans la propriété Hazeur qui est contigüe au sud du groupe de propriétés de Monster Lake.

Contact :

David Grondin
Président et chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Les déclarations effectuées dans ce communiqué de presse qui ne constituent pas des faits historiques sont de nature prospective et le lecteur est avisé que telles déclarations ne constituent pas des garanties de résultats futurs, et que les événements ou résultats réels pourront varier matériellement de ceux énoncés dans ces déclarations prospectives.

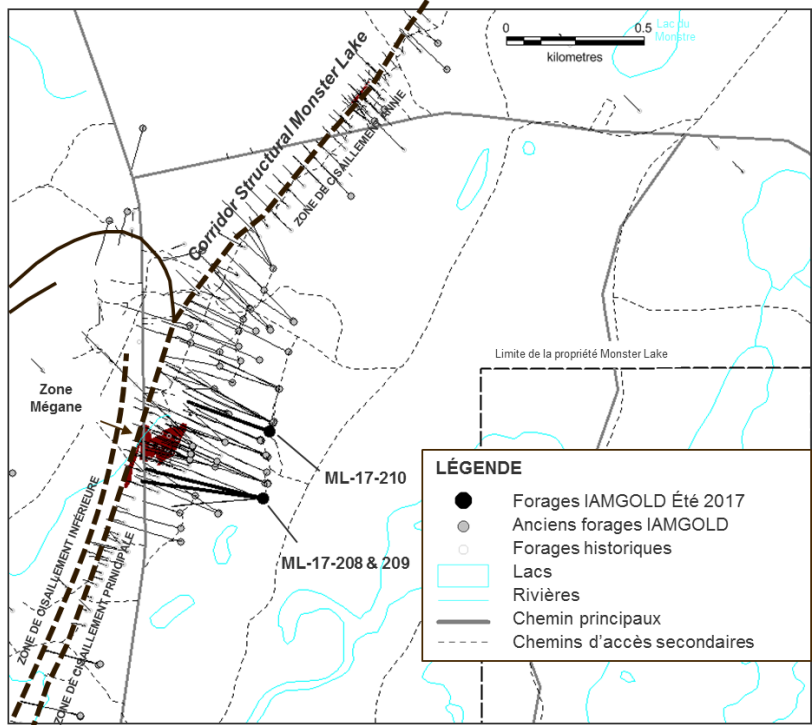
Tableau 1

Trou No.	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie ⁽²⁾	Au ⁽¹⁾	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation									
ML-17-208	520303	5488169	370	278	-47	651	497.25	499.60	2.35	180	141	Zone de cisaillement principale
							619.75	620.95	1.20	0.98	133	Zone de cisaillement inférieure
							623.75	626.65	2.90	2.38	7.42	
Incluant(3)							625.40	626.65	1.25	102	16.51	
							630.45	631.45	1.00	0.82	171	
ML-17-209	520303	5488169	370	284	-52	693	516.30	517.40	1.10	0.90	118	Zone de cisaillement principale
							655.90	657.80	1.90	1.56	2.82	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-210	520296	5488381	370	290	-52	492	456.00	461.70	5.70	4.67	2.14	Zone de cisaillement principale
Incluant(3)							456.00	458.40	2.40	197	3.03	
Incluant(3)							460.20	461.70	1.50	123	3.02	

Notes :

1. Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une teneur de coupure de 0,50 g Au/t.
2. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 75 à 85 % de l'intervalle de carotte.
3. Les résultats d'analyse ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

CARTE DE SURFACE DES FORAGES – PROJET MONSTER LAKE



CORRIDOR STRUCTURAL MONSTER LAKE – Sections Longitudinales

